

Xsave® : la dématérialisation faite par des collectivités pour les collectivités



La société **SPL-Xdemat** a été créée par des collectivités qui ont souhaité se regrouper pour concevoir des outils de dématérialisation adaptés à leurs besoins et en assurer la maintenance. Les logiciels ainsi créés sont ensuite fournis aux actionnaires de la **SPL-Xdemat.**

Xsave® est l'un de ces outils. Il permet de sauvegarder les données locales présentes sur les ordinateurs de votre collectivité. Une fois connecté sur la box de votre collectivité, il suffit de paramétrer le logiciel pour indiquer les répertoires que vous souhaitez sauvegarder. Le boîtier se charge de sauvegarder vos données à chaque fois qu'elles évoluent.

Xsave® simplifie la sauvegarde de vos données

Vous branchez le boîtier **Xsave®** sur la box Internet et vous paramétrez le logiciel pour indiquer les dossiers à sauvegarder.

- **Xsave**® enregistre vos données sur les serveurs de la société SPL-Xdemat.
- **Xsave**® vous permet de récupérer la dernière version de votre fichier perdu ou modifié à tort ou toute autre version datant de moins de 2 mois.
- **Xsave**® vous informe sur l'état des sauvegardes effectués et le stockage consommé.

Xsave® est réservé aux collectivités de petite taille

- Communes de moins de 1 000 habitants
- Communautés de communes de moins de 10 000 habitants
- Petits syndicats

Xsave® limite ses capacités de stockage

- La capacité maximale de stockage sur 2 mois ne doit pas dépasser 50 Go.
- Les fichiers de taille importante et évoluant chaque jour ne sont conservés que sur les 7 derniers jours (fichiers Outlook® par exemple).



Afin d'offrir des prestations à un coût modéré **SPL-Xdemat**, société qui n'a pas vocation à faire du profit, a fait :

- Le choix de la mutualisation entre collectivités des compétences, des moyens humains et techniques,
- Le choix de réduire les frais de structure et de fonctionnement au strict minimum, pas de personnel dédié, pas de locaux propres,
- Le choix de la proximité, l'assistance technique (hotline) est dispensée au sein de chaque département,
- Le choix que chaque collectivité puisse utiliser les services dont elle besoin, après adhésion au pack minimal (Xmarchés®, Xactes®, Xpostit®, Xcelia® et Xsare®),
- Le choix de proposer des tarifs unique.

Tarif de la prestation

Acquisition du boîtier (garantie 3 ans) et du logiciel	250 € HT
Abonnement annuel pour une capacité de stockage de 50 Go maximum	90 € HT

Comment bénéficier de Xsave®?

• Vous êtes déjà actionnaire de la société SPL-Xdemat

La signature d'un simple avenant à votre convention de prestation intégrée suffit. Cet avenant est disponible au travers de l'application **Xmanager®**. Prenez contact avec le référent de votre département.

Vous n'êtes pas actionnaire de la société SPL-Xdemat

Pour devenir actionnaire de la SPL-Xdemat et bénéficier de **Xsave®** il suffit d'acheter une action au prix de 15,50 € et d'effectuer les démarches d'adhésion présentées sur le site : **www.spl-xdemat.fr** ou de prendre contact avec le référent de votre département.